

Préparation de l'évaluation en Etude du milieu 1^{ère}

Séquence 1 : Habiter - synthèse

Savoirs géographiques

- 1) Indique pour chaque image (voir page annexe pour les photos) à quel type d'habitat elle correspond. Choisis tes réponses parmi celles-ci : Maison bel étage, immeubles à appartements, logements sociaux, villa, maison bourgeoise et maison ouvrière.**

Logement	Type d'habitat
1	
2	
3	
4	
5	
6	

- 2) Choisis pour ces deux familles le type d'habitat (présenté dans la question précédente) qui correspond à sa demande. Pour justifier ta réponse, indique deux ou trois critères qui ont guidé ton choix.**

Exemple : pour la famille 1, j'ai choisi la maison bel-étage car

Famille 1 :

Couple ayant trois enfants souhaitent acheter une maison. Madame travaille dans un commerce du centre-ville et monsieur apprécierait la proximité d'une gare car il doit prendre le train pour aller travailler.

Ma réponse :

NOM :
Classe : 1^{re}

Prénom :

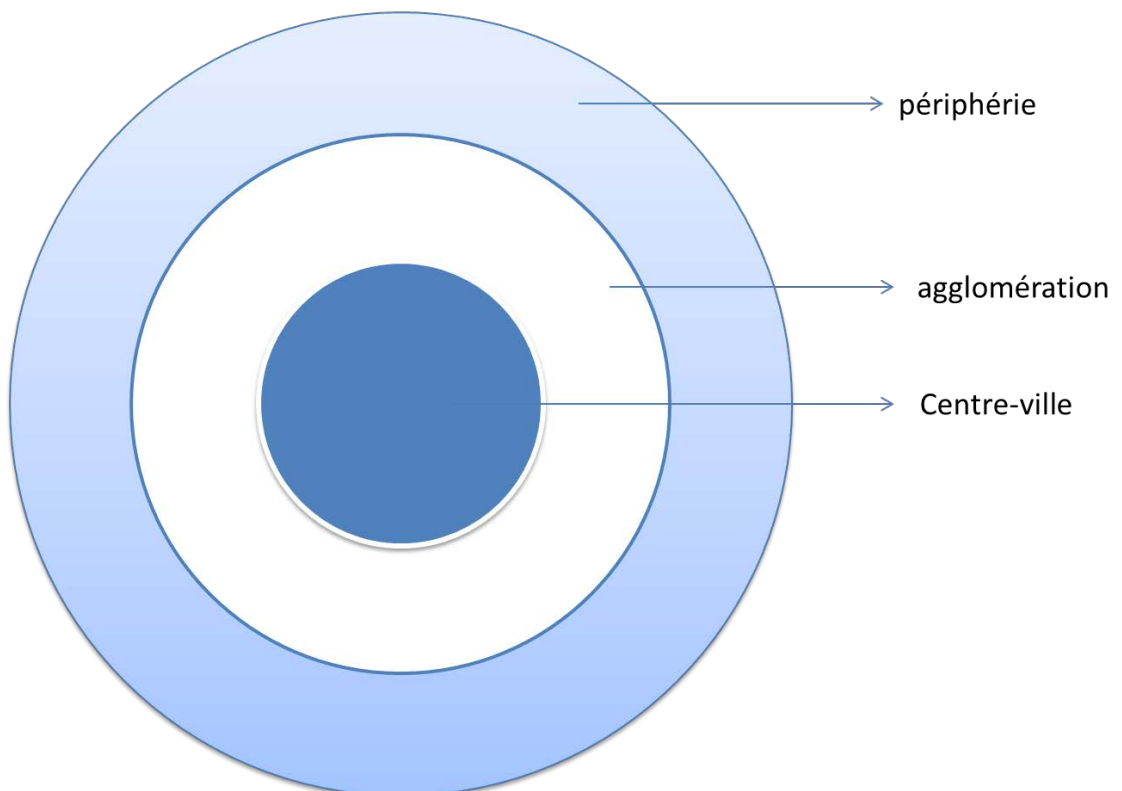
Date :

Famille 2 :

Homme veuf souhaite acquérir un logement où il n'y a pas d'entretien extérieur à réaliser. Si possible, situé à proximité des transports en commun

Ma réponse :

3) Indique sur le schéma où nous pouvons trouver le plus souvent les types d'habitat présentés en photo dans la première question. Indique leur numéro sur le schéma.



Savoir-faire historique

Tâche : Après avoir le texte concernant l'habitat du mineur, réponds à ces questions

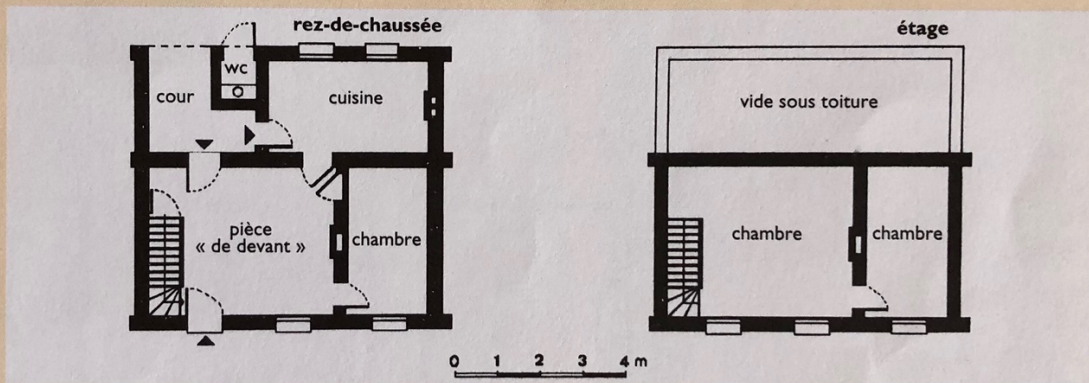
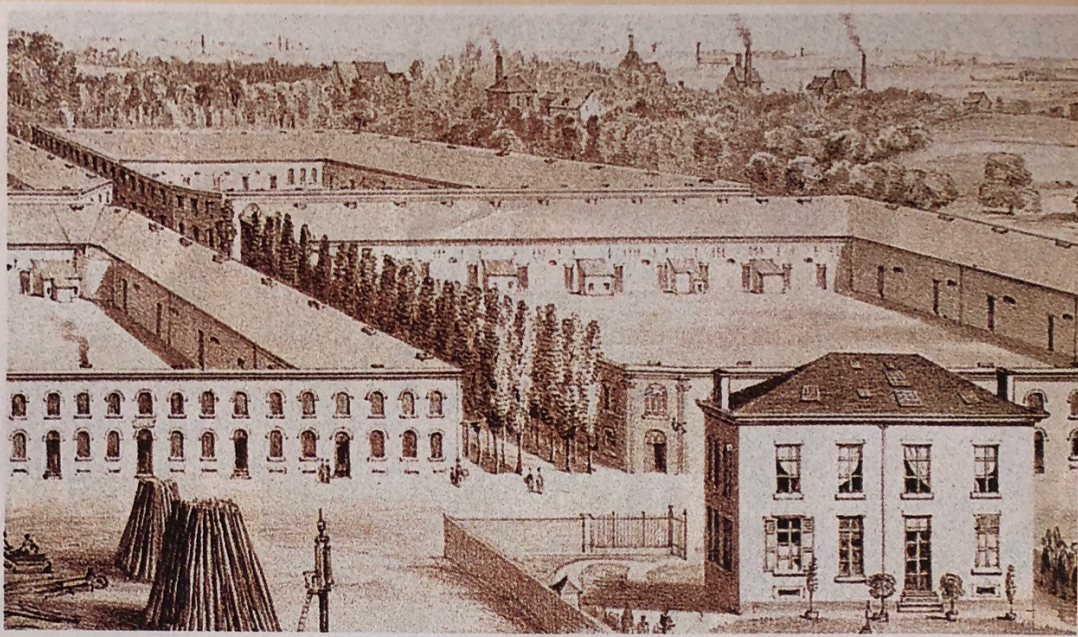
- 1) Parmi les logements proposés à la question 1, quel est celui qui se rapproche le plus de celui décrit dans ce document ? Indique une raison qui a orienté ton choix**

- 2) Cite les deux raisons qui ont incité les industriels (les patrons) à construire des maisons ouvrières pour leurs personnels**

- 3) Qui est Henri Gravez ?**

- 4) Donne deux caractéristiques, au choix, des chambres telles qu'elles sont décrites par Henri Gravez**

- 5) Indique les activités qui se déroulaient dans la cuisine**



Dans un article écrit vers 1890, Henri Gravez, ingénieur et ancien directeur d'un charbonnage voisin de celui de Bois-du-Luc, décrit l'habitation du mineur.

« (...) Entrons maintenant chez l'ouvrier mineur.

La maison qu'il habite est à un étage ; deux places au rez-de-chaussée, l'une ouvrant directement sur la rue, l'autre sur la cour ou le jardin ; une cave, deux chambres à l'étage (...)

La « chambre », comme on l'appelle, ou pièce de devant est plus ou moins d'apparat dans les ménages bien tenus. Elle brille alors par une grande propreté : rideaux blancs aux fenêtres, pavement à carreaux rouges, murs blanchis à la chaux, gravures aux murs, chaises de paille, et, pour meuble, la « dresse » bien vernie supportant quelques

vases gagnés à la « ducasse », quelques bouquets de fleurs sous globe.

Il est rare, très rare, que cette propreté s'étende aux autres chambres, surtout celles de l'étage servant au coucher. Il est, à cela, des circonstances atténuantes. Ces chambres sont rarement inoccupées par suite des alternances du travail de nuit et de jour ; elles ressemblent plus ou moins à un campement. De même la chambre de derrière ou cuisine sert à tous les usages. C'est là qu'en hiver tout au moins, les hommes qui reviennent du travail se lavent et que se font toutes les grosses besognes du ménage, le lessivage, le repassage, etc. (...) »

H. GRAVEZ, *L'ouvrier mineur du Centre*, dans « Revue sociale et politique », 3^e année, Bruxelles, 1893, p. 488-489.

D'après « Une autre Histoire des Belges », éd. Le Soir-De Boeck, fascicule 6 « Maison citadine », 1997, pages 7.

Annexe : photos des logements

